



SUD-Solidaires BPCE

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com



OPA NATIXIS PAS DE COMMERCIALISATION

Les questions posées officiellement en Comité de Groupe le 25 février 2021 à Laurent Mignon, président du directoire de BPCE, et ses réponses.

- Qui est en charge de contacter les actionnaires client-es pour leur annoncer l'opération et obtenir leur accord de vente ?
« **C'est NATIXIS** qui doit informer les actionnaires, c'est le client qui doit prendre sa décision, aucun conseil ne peut être donné par les conseillers bancaires des Caisses d'épargne et Banques populaires ».
- Un plan de communication à destination des actionnaires client-es est-il prévu ?
« **Aucun plan de communication des CE et BP n'est à prévoir pour ce type d'opération car je le répète ce n'est pas aux CE et BP de vendre l'opération à leurs clients** ».
- Un argumentaire est-il prévu pour les conseillers en charge de ces clients ?
« **Il y a un dispositif d'accompagnement de prévu, toutes les BP et CE disposent d'une FAQ client. Le client doit prendre sa décision et aucun conseil ne peut lui être donné par les conseillers des BP et CE, aucune action commerciale n'aura lieu pour appeler les clients ou les pousser à accepter cette OPA** ».

C'est Laurent Mignon qui le dit !!!

**Pas de prospection, pas d'appel téléphonique, pas de RDV,
pas d'opération commerciale incitative,
seul-es les client-es accepteront ou pas cette OPA !**

**Si la direction vous impose une démarche commerciale en contradiction avec les directives de Laurent Mignon,
contactez immédiatement vos représentant-es SUD-Solidaires.**